

LETTRE D'INFORMATION

MAIRIE DE GOUESNAC'H



L'AGENDA

15 janvier : Cérémonie des vœux (selon les conditions sanitaires)

19 février : don du sang

19 mars : conseil municipal



SECURITE ROUTIERE

Suite à la réunion publique sur la sécurité routière, il est apparu que plusieurs principes de sécurité devaient être rappelés aux usagers.

Evitez au maximum de circuler à pied le long de routes très fréquentées et non sécurisées.

Si toutefois vous êtes amené à marcher au bord de la route :

- Marchez sur le bas-côté gauche pour voir arriver les véhicules
- Portez systématiquement un gilet réfléchissant et si possible des objets lumineux.

DESTRUCTION DE PLANTES INVASIVES

La berce du Caucase, le raisin d'Amérique et l'ambrosie à feuilles d'armoise sont 3 plantes invasives et dangereuses qui sont présentes sur la commune.

Leur élimination est importante. Des fascicules d'information sont disponibles.

LE MOT DU MAIRE

Très chers tous

Pandémie, nouveau variant, taux d'incidence, vague épidémique, etc. Voilà des termes que l'on aimerait pouvoir prononcer moins souvent sinon bannir de notre vocabulaire quotidien.

D'autant plus que nous avons pu entrevoir ces derniers temps les prémices, sinon d'un retour à la normale, du moins d'une vie moins contrainte.

Les activités associatives avaient presque repris normalement dans la salle. Le repas des aînés a pu se tenir pour le plus grand plaisir de tous les participants et moi le premier, tout comme le plus grand troc et puces que Gouesnac'h ait connu et le marché de Noël.

Mais en cette fin d'année, saison hivernale aidant, la cinquième vague est bien là et même si nous sommes en Bretagne et particulièrement en Finistère très avancés en matière de vaccination, le virus circule.

Une fois encore nous allons faire feu de tout bois face au virus :

- respect strict des gestes barrières (masque, gel, salutations sécurisées...) en intérieur et en extérieur
- tests organisés pour les enfants de l'accueil de loisirs et au-delà

C'est à ces seules conditions que nous pourrons passer des fêtes presque normales. Mais vous le verrez, à force de surmonter les différentes vagues, c'est le virus qui finira par faiblir !

Ces fêtes, je vous les souhaite belles et tranquilles auprès de celles et ceux qui comptent le plus pour vous. Je sais que vous serez nombreux à les recevoir chez nous à Gouesnac'h où, à défaut d'animations possibles en intérieur, nous avons voulu égayer le bourg. Le grand sapin de la place de la mairie s'est paré d'illuminations que nous ne cesserons d'enrichir année après année.

S'agissant des vœux 2022 sachez que d'une manière ou d'une autre nous nous retrouverons, fut ce au pire en vidéo, pour faire le bilan de 2021 et tracer les perspectives à venir. Je vous dis donc à très bientôt.

Nedeleg Laouen !

Votre maire Jean-Pierre Marc

MAIRIE DE GOUESNAC'H

tél. : 02 98 51 74 75

E-mail : contact@mairie-gouesnach.bzh

19 route de Bénodet 29950 GOUESNAC'H

fax. : 02 98 51 70 18

page Facebook et site internet : <http://mairie-gouesnach.bzh/>

**Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi)
le samedi, de 9h à 12h**

LA SITUATION SANITAIRE

Grâce à la forte vaccination dans le Finistère, comme dans le reste du pays, le nombre de personnes hospitalisées a fortement baissé depuis cet été, ce qui nous a permis de vivre une rentrée relativement apaisée et la reprise des activités.

Cette reprise est notamment permise grâce à la mise en place du passe sanitaire pour les activités culturelles et sportives en intérieur.

Malheureusement, depuis la fin du mois d'octobre, nous assistons à une nouvelle hausse des contaminations, notamment dans les écoles, et avec des taux d'incidence qui n'avaient jusqu'ici pas été connus sur notre territoire. Le variant Omicron, récemment découvert en Afrique du Sud, pourrait également être source de davantage de contaminations.

Pour éviter que cette hausse des contaminations ne se traduise trop durement dans les services de santé, les autorités sanitaires recommandent de se faire injecter une 3^{ème} dose du vaccin, 6 mois après la 2^{nde}, chez un médecin généraliste, en pharmacie ou dans un centre de vaccination, en complément du respect des gestes barrières dans la vie quotidienne.

L'ACTUALITE À GOUESNAC'H

• La soirée irlandaise

Le 28 août, l'Irlande s'invitait sur l'Avenue des Sports. Organisée conjointement par le comité d'animation et la municipalité, cette fête réunissait des chants et de la danse irlandaise. Près de 1 000 personnes ont pu se réunir et profiter de cette première fête depuis les confinements.



• La rentrée scolaire

Les élèves ont fait leur rentrée scolaire le 2 septembre dernier dans les écoles de la commune. L'école publique accueille cette année 140 élèves et le thème du projet pédagogique sera les danses et musiques du monde.

Quant à l'école Notre Dame des Victoires, elle compte cette année 98 élèves, et a pour projet pédagogique la protection de l'environnement et le développement durable.

• La team Pinky Breizh est Vice-championne de France

Menée par Pierre-Yves Guilleumou, la team Pinky Breizh a concouru au championnat de France d'attelage équestre qui se tenait le 11 septembre. L'équipe a conservé sa place de Vice-champion de France déjà obtenue en 2019.

• L'espaceAdo

Créé au mois de mars 2021, l'espaceAdo a déjà marqué sa place dans le paysage jeunesse de Gouesnac'h. De nombreuses activités sont organisées les mercredis, samedis et durant les vacances scolaires.

• Forum des associations

Cette année, le forum des associations s'est tenu dans la salle des Vire-Court le samedi 4 septembre.

En tout, ce sont 18 associations qui ont pu présenter leurs activités aux gouesnachais.



En fin de journée, la Députée Annaïg Le Meur est venue et a échangé avec la junior association SK8 asso.

• Accident mortel sur la RD 234

Un automobiliste de 49 ans est décédé le 21 septembre sur la route de Quimper après avoir percuté un arbre à hauteur du hameau de Kervern. La municipalité et de nombreux habitants de Gouesnac'h ont tenu à s'associer à la peine de la famille. Un travail est engagé avec le Conseil Départemental pour sécuriser cette voie.

• La fête du jeu et de la famille

Le dimanche 24 octobre dernier avait lieu la 1^{ère} édition de cette journée conviviale pour les familles. Organisée par l'accueil de loisirs et le CCAS de Gouesnac'h, elle a permis à plus d'une centaine de personnes, petits et grands, de profiter des nombreux jeux proposés.

• Commémorations du 11 novembre

Après des cérémonies restreintes depuis le début de la pandémie, les cérémonies du 11 novembre se sont déroulées dans leur format classique.

En tout, ce sont plus de 170 personnes qui se sont rassemblées pour commémorer le 103^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918.

Comme en mai dernier, 2 élèves de l'école navale avaient fait le déplacement pour représenter leur établissement.



- **Troc et puces**

Le 28 novembre dernier, l'association des parents d'élèves de l'école privée organisait un troc et puces dans la salle des Vire-court et le restaurant scolaire.

Avec 650 entrées, cet évènement aura été une réussite.

- **Le repas des aînés**

L'amélioration de la situation sanitaire de cet automne a permis le déroulement de ce traditionnel moment de convivialité de se dérouler dans des conditions satisfaisantes.

Ce sont en tout 126 convives qui se sont retrouvés le 21 novembre dernier pour un déjeuner festif. De nombreux invités n'ont pas hésité à prendre le micro pour chanter et animer ce déjeuner.

- **Le Téléthon**

Plusieurs animations étaient organisées le 4 décembre pour récolter des fonds à destination de la recherche : vente de crêpes, de photos plastifiées, de livres. Des urnes pour les dons étaient également disposées à la mairie et dans les commerces de la commune.

- **Le marché de Noël**

Gouesnac'h a dorénavant son marché de Noël. Organisé par le comité d'animation, il s'est tenu le samedi 11 décembre, sur la Place de la mairie.

Parmi les exposants présents, des artisans d'art, peintre, sculpteurs, etc. Étaient également proposées une animation musicale et de la petite restauration.

ESPACE D'EXPRESSION DES ÉLUS D'OPPOSITION

Incivilités récurrentes, la municipalité envisage des dispositions dans le domaine de la sécurité routière. Nous y sommes favorables, mais sans changement de vitesse hors agglomération sauf sur le tronçon « Kernos / étang du Lenn », pour uniformiser le secteur à 50 kms/h. Sanction pour les réfractaires.

Nous sommes très réservés pour les voies « chaucidou » sur hent ar Moor et route de Kérider (fortes déclivités et sinuosité. « Chaucidou » : une seule voie centrale de circulation, à deux sens, avec bandes cyclables non sécurisées de part et d'autre.

L'espace, appelé « plaine de loisirs » devait être le futur terrain de foot, à disposition de la jeunesse de notre commune, des écoles et du centre de loisirs. Une partie de l'aile nord dans la salle des Vire Court a été prévue à cet

effet (vestiaires, douches, etc). Désormais elle est détournée de cette mission. Dix personnes à la réunion publique, sur site, pour recueillir les avis et dessiner les projets !

Nous sommes fiers de la reconnaissance de notre commune pour le label « zéro phyto ». Pourquoi avoir fait nettoyer le parvis de la mairie à l'eau de javel, par les gens du voyage installés sur le terrain de foot ?

La pandémie toujours là nous met à rude épreuve. Vigilance, gestes barrières, port du masque, lavage des mains, distanciation et vaccination sont à poursuivre.

Passez d'agréables fêtes de fin d'année.

Contact : patrick.malaviale@gmail.com – 06 66 16 84 22
martine.ulliac@hotmail.fr – 06 75 74 67 90

LES RÉALISATIONS DE LA MUNICIPALITE

- **L'installation de nouveaux radars pédagogiques**

Après l'achat de 2 radars pédagogiques en avril, 4 nouveaux ont été commandés et installés en novembre sur les routes gouesnaches.

Cela porte désormais le nombre de ces équipements à 7.

4 sont installés sur la route de Quimper, 2 sur la route de Bénodet et le dernier est mobile sur plusieurs lieux de la commune.



- **Changement de l'adresse mail de la mairie**

L'adresse mail de la mairie de Quimper a changé depuis le mois de septembre. Vous pouvez désormais envoyer des courriels à contact@mairie-gouesnach.bzh.

- **Recyclage des sapins de Noël**

Comme l'an dernier, la municipalité organise une opération de récupération des sapins de Noël. Un enclos à cet effet sera installé sur l'Avenue des Sports entre le 3 et le 17 janvier 2022.

- **L'obtention du label « terre saine »**

La commune a obtenu le label "terre saine" de l'Office Français de la Biodiversité, qui récompense l'abandon des produits phytosanitaires par les agents municipaux pour l'entretien de la commune.

Ce prix a été remis le 18 novembre dernier, lors du congrès des maires, par le Sénateur Joel Labbé, à l'origine de la loi limitant les produits phytosanitaires dans les collectivités.



- **Acquisition d'une pelle rétroversée**

Les services techniques municipaux sont désormais équipés d'une pelle rétroversée permettant des travaux de terrassement.

Jusqu'ici, des équipements devaient être loués pour réaliser ces travaux, avec des coûts non négligeables et une disponibilité limitée.

- **Mise en place du portail famille**

Afin de faciliter le fonctionnement municipal aux familles de Gouesnac'h, un portail famille sera disponible depuis le site internet de la mairie à partir du mois de janvier.

Il sera désormais possible de réserver et payer la cantine, la garderie et l'accueil de loisirs à partir de ce portail.

- **Nouveaux tarifs municipaux**

Les tarifs 2022 ont été votés lors du conseil municipal du 11 décembre. Les tarifs du restaurant scolaire, de la garderie et du centre de loisirs sont progressifs en fonction du montant du quotient familial de la famille.

Les tarifs de location des salles municipales et les concessions de cimetière ont également été revus à cette occasion.

L'intégralité de ces tarifs sont joints à cette lettre d'information.

LES DOSSIERS EN COURS

- **La sécurité routière**

Annoncée plusieurs semaines en amont, la réunion publique du 5 octobre sur la sécurité routière a pris une résonance lourde suite à l'accident mortel survenu le 21 septembre sur la route départementale.

70 personnes sont venues assister et participer aux échanges sur les différents thèmes de la sécurité routière : vitesse, déplacements doux, aménagements de sécurité.

La création de plusieurs aménagements a été décidée à cette occasion. Un ralentisseur sera installé sur l'avenue des sports, un cheminement doux sera mis en place sur l'avenue de Kérincuff.

Il permettra de relier le bourg à la route de Hent ar Moor, qui deviendra un « chaussidou », une voie partagée où les véhicules roulent au milieu de la route, et où les vélos et les piétons sont prioritaires sur le côté.



Les limitations de vitesse seront également revues, pour être adaptées au mieux à la situation de la route.

- **La salle des Vire-court**

Plusieurs malfaçons avaient été découvertes l'hiver dernier, telles que des fissures et des pannes répétées du système de chauffage.

Des expertises ont été menées afin d'en déterminer l'étendue et la manière d'y remédier.

Les fissures ont pu être réparées et la structure du bâtiment n'est pas atteinte. Les pannes de chauffage sont désormais résolues après des améliorations du réseau électrique.

- **Le prix de l'eau**

Alors que la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais (CCPF) dispose de la compétence de l'eau et

de l'assainissement depuis le 1^{er} janvier 2018, aucune politique d'harmonisation des tarifs n'est en œuvre.

Le tarif eau + assainissement collectif était en 2021 de 5,69€ par m³ pour les 4 communes rurales de la CCPF, contre 4,45€ pour Bénodet et 4,19€ pour Fouesnant et la Forêt Fouesnant, soit respectivement 28% et 36% de différence de prix.

Les élus communautaires de Gouesnac'h, accompagnés par ceux de Pleuven, ont une nouvelle fois demandé à ce qu'une harmonisation des prix soit mise en œuvre.

- **La prairie de loisirs**

L'espace derrière la salle multifonction et le bois le jouxtant seront renaturés pour devenir la future prairie de loisirs et aménagés en lieu de promenade, de détente et propice aux activités sportives. Cet été, de la terre végétale a été déversée sur le terrain afin de retrouver son niveau naturel. Son caractère humide, malgré des travaux de drainage, devra bien sûr être pris en compte.

Les choix d'aménagement se feront avec la population à travers plusieurs réunions publiques.

La première d'entre elle s'est tenue le 23 octobre, sur le site, afin que la vingtaine de personnes présentes puisse s'imprégner des lieux et des possibilités qui s'y offrent.

Les prochaines réunions publiques seront proposées cet hiver et au printemps, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

